



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mercredi 25 février à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
19/02/2026

DATE D'AFFICHAGE
19/02/2026

Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Chantal BOUYE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Patrick GUILLON	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Kimberley BARONI
M. Tristan DERYCKE	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Magali MANUOHALALO
M. Philippe BLAISE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Naïa WATEOU	M. Emmanuel BERART
M. Christophe DELESSERT	M. Bernard LAVANDIER
Mme Charlotte THAIAWE	
M. Alexandre MACHFUL	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 47
(13 procurations)

Mme Valérie LAROQUE	Mme Stéphanie PAIMAN
M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Laurène CASSAGNE
M. Joseph BOANEMOA	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
Mme Veylma FALAE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Jeanne POELLABAUER	M. Eric MELTESALE
Mme Françoise SUVE	Mme Christine LE SAINT
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Isabelle LAFLEUR	
Mme Cindy PRALONG	
M. Luc BRUN	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-301

relative à l'autorisation de programme et crédits de paiement
du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires pour l'exercice 2026

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 25 février 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2018/825 du 8 novembre 2018 portant création du budget annexe relatif aux services funéraires,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/110 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des services funéraires,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/51 du 4 février 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion des services funéraires en sa séance du 17 février 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/290 du 25 février 2026 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe des services funéraires,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/291 du 25 février 2026 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2026,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/16 du 6 février 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 février 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2026, est approuvée l'autorisation de programme, l'autorisation d'engagement et la répartition des crédits de paiement correspondants, telle que récapitulée dans les tableaux ci-après :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° et intitulé de l'AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement	
		Antérieur	2026
05-2023-1 : RÉFECTION CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL (0502Z23)	49 831 889	32 531 889	17 300 000

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT						
N° et intitulé de l'AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement				
		2026	2027	2028	2029	2030
02-2025-1 : CONSOMMABLES (0204A25)	64 500 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20260225-11835-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 3 mars 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 FÉVRIER 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 3 mars 2026

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- MISE EN LIGNE	1

ANNEXE

**REFACTURATION DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE DE LA
GESTION DES SERVICES FUNÉRAIRES POUR L'EXERCICE 2026**

Type de refacturation	Type de charges	Chapitre d'origine des dépenses au budget principal	Montant de la refacturation	Chapitre de destination des dépenses au budget annexe	Compte de destination des dépenses au budget annexe	Chapitre de destination des recettes au budget principal
Refacturation du personnel	Dépenses de personnel (coût chargé)	012	74 000 000	012	6215	70
Refacturation des charges	Charges à caractère général	011	29 000 000	011	62871	

ANNEXE

**BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026 DE LA GESTION DES SERVICES FUNÉRAIRES
PAR CHAPITRES**

DÉPENSES			RECETTES		
SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	83□690□000	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	165□000□000
012	Charges de personnel et frais assimilés	74□000□000	002	Résultat de fonctionnement reporté	268 403
67	Charges exceptionnelles	800□000			
023	Virement à la section d'investissement	2 007 403			
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	4□771□000			

TOTAL DES DEPENSES	165 268 403	TOTAL DES RECETTES	165□268 403
---------------------------	--------------------	---------------------------	--------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
0502	Aménagements cimetières et centre funéraire	18 131 390	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54□702□981
			021	Virement de la section d'exploitation	2 007 403
			040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	4□771□000
TOTAL DES DEPENSES	18 131 390	TOTAL DES RECETTES	61 481 384		

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DES SERVICES FUNERAIRES

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES SERVICES FUNERAIRES

ANNEE 2026

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		V
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		V
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		V
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		V
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		V
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		V
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	V	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	V	
A3.2 - Etalement des provisions		V
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	V	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	V	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		V
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		V
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		V
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		V
A6 - Etat des charges transférées		V
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		V
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	V	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		V
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		V
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		V
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		V
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		V
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		V
B1.7 - Etat des engagements reçus		V
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	V	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	V	
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		V
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		V
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		V
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		V
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	V	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2018).

~~ou cumulé de l'exercice précédent~~

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	165 268 403	165 000 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		268 403
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		165 268 403	165 268 403

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 300 000	61 481 384
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	831 390	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 131 390	61 481 384

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	183 399 793	226 749 787
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	86 367 000		83 690 000	83 690 000	83 690 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	74 000 000		74 000 000	74 000 000	74 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	160 367 000		157 690 000	157 690 000	157 690 000
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000 000		800 000	800 000	800 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	162 367 000		158 490 000	158 490 000	158 490 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	21 926 000		2 007 403	2 007 403	2 007 403
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	4 707 000		4 771 000	4 771 000	4 771 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	26 633 000		6 778 403	6 778 403	6 778 403
	TOTAL	189 000 000		165 268 403	165 268 403	165 268 403

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		165 268 403
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	165 268 403

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	189 000 000		165 000 000	165 000 000	165 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	189 000 000		165 000 000	165 000 000	165 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	189 000 000		165 000 000	165 000 000	165 000 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	189 000 000		165 000 000	165 000 000	165 000 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	268 403
=		165 268 403
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	165 268 403

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	6 778 403
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	13 800 000	831 390	17 300 000	17 300 000	18 131 390
	Total des dépenses d'équipement	13 800 000	831 390	17 300 000	17 300 000	18 131 390
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 800 000	831 390	17 300 000	17 300 000	18 131 390
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	13 800 000	831 390	17 300 000	17 300 000	18 131 390

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 131 390
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	42 100 405				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	42 100 405				
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	42 100 405				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	21 926 000		2 007 403	2 007 403	2 007 403
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	4 707 000		4 771 000	4 771 000	4 771 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 633 000		6 778 403	6 778 403	6 778 403
	TOTAL	68 733 405		6 778 403	6 778 403	6 778 403

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	54 702 981
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 481 384
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	6 778 403

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 690 000		83 690 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	74 000 000		74 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800 000		800 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		4 771 000	4 771 000
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 007 403	2 007 403
Dépenses d'exploitation - Total		158 490 000	6 778 403	165 268 403

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	165 268 403
---	---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	18 131 390		18 131 390
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		18 131 390		18 131 390

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	18 131 390
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	165 000 000		165 000 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		165 000 000		165 000 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	268 403
---	----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	165 268 403
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		4 771 000	4 771 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 007 403	2 007 403
Recettes d'investissement - Total			6 778 403	6 778 403

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

AFFECTATION AUX COMPTES 106	54 702 981
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 481 384
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	86 367 000	83 690 000	83 690 000
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	17 300 000		
60612	ACHAT NON STOCKES ENERGIE ELECTRICITE		7 000 000	7 000 000
60621	COMBUSTIBLES		10 500 000	10 500 000
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	4 004 087	1 500 000	1 500 000
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL		900 000	900 000
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 800 000	1 800 000	1 800 000
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	3 295 913	5 000 000	5 000 000
6135	LOCATIONS MOBILIERES	920 000	890 000	890 000
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	2 532 000	2 100 000	2 100 000
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	5 800 000	2 050 000	2 050 000
6156	MAINTENANCE	7 570 000	7 570 000	7 570 000
617	ETUDES ET RECHERCHES	55 000	100 000	100 000
618	DIVERS	1 130 000	1 100 000	1 100 000
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	140 000	140 000	140 000
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200 000	540 000	540 000
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	12 500 000	13 500 000	13 500 000
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	29 000 000		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		29 000 000	29 000 000
6288	AUTRES	120 000		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	74 000 000	74 000 000	74 000 000
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	74 000 000	74 000 000	74 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	160 367 000	157 690 000	157 690 000
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	2 000 000	800 000	800 000
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 000 000	300 000	300 000
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000 000	500 000	500 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	162 367 000	158 490 000	158 490 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 926 000	2 007 403	2 007 403
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	4 707 000	4 771 000	4 771 000
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 707 000	4 771 000	4 771 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 633 000	6 778 403	6 778 403
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 633 000	6 778 403	6 778 403
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		189 000 000	165 268 403	165 268 403

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	165 268 403

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	189 000 000	165 000 000	165 000 000
706	PRESTATIONS DE SERVICES	189 000 000		
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		165 000 000	165 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	189 000 000	165 000 000	165 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	189 000 000	165 000 000	165 000 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		189 000 000	165 000 000	165 000 000

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	268 403
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	165 268 403

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	13 800 000	17 300 000	17 300 000
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRES FUNERAIRES	13 800 000	17 300 000	17 300 000
Total des dépenses d'équipement		13 800 000	17 300 000	17 300 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
	[...](6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		13 800 000	17 300 000	17 300 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	13 800 000	17 300 000	17 300 000
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	831 390
----------	-----------------------------------	----------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
----------	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 131 390
----------	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	42 100 405		
1068	AUTRES RESERVES	42 100 405		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières		42 100 405		

	(...)(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		42 100 405		
-----------------------------------	--	-------------------	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	21 926 000	2 007 403	2 007 403
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	4 707 000	4 771 000	4 771 000
28128	AUTRES TERRAINS	290 000	289 000	289 000
28131	BATIMENTS	860 000	858 000	858 000
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	965 000	1 283 000	1 283 000
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	47 000	47 000	47 000
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	79 000	79 000	79 000
281548	INSTALLATION AUTRES MATERIELS INDUSTRIEL		62 000	62 000
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE		506 000	506 000
28158	AUTRES INT, MAT & OUTIL TECHN	1 125 000	1 123 000	1 123 000
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		23 000	23 000
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	26 000	17 000	17 000
28188	AUTRES	1 315 000	484 000	484 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		26 633 000	6 778 403	6 778 403
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 633 000	6 778 403	6 778 403
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		68 733 405	61 481 384	61 481 384

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 481 384
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0502 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRES FUNERAIRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	35 280 578	831 390	17 300 000	17 300 000	
20	Immobilisations incorporelles	381 600				
21	Immobilisations corporelles	21 955 058	831 390	1 300 000	1 300 000	
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	2 244 162	831 390			
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	15 644 228		1 200 000	1 200 000	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	308 757		100 000	100 000	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	12 943 920		16 000 000	16 000 000	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	9 247 298		12 500 000	12 500 000	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	3 696 622		3 500 000	3 500 000	

	RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	18 131 390

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amorties :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans Logiciels 2 ans Subvention d'équipement versée : à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareil de laboratoire 2 ans Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans Autres bâtiments publics 20 à 30 ans Camions et véhicules industriels 10 ans Matériel de bureau 2 ans Matériel informatique 2 ans Mobilier 10 ans Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans Pompes, appareils électromécaniques 5 ans Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p>n°2018/825 du 08/11/2018</p>

ANNEXE
ETAT DES PROVISIONS

IV
A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision initiale	Montant des provisions constituées au 31/12/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges				8 772 000	8 772 000	0	8 772 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables		28/12/2022	8 772 000	8 772 000	0	8 772 000
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL		0		8 772 000	8 772 000	0	8 772 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			831 390
	831 390		831 390

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 778 403	6 778 403
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 778 403	6 778 403
28128	AUTRES TERRAINS	289 000	289 000
28131	BATIMENTS	858 000	858 000
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS,	1 283 000	1 283 000
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	47 000	47 000
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	79 000	79 000
281548	INSTALLATION AUTRES MATERIELS INDUSTRIEL	62 000	62 000
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET	506 000	506 000
28158	AUTRES INT, MAT & OUTIL TECHN	1 123 000	1 123 000
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	23 000	23 000
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	17 000	17 000
28188	AUTRES	484 000	484 000
021	Virement de la section d'exploitation	2 007 403	2 007 403

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 778 403		54 702 981		61 481 384

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	831 390
Ressources propres disponibles (IV)	61 481 384
Solde (V = IV-II)(6)	60 649 994

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2026

A8

B05 - Calcul du résultat	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	190 878 703	190 878 703	14 709 958	85 443 017	205 588 661	276 321 720
REALISATIONS	149 904 408	148 632 108	8 777 517	47 108 886	158 681 925	195 740 994
REALISATIONS hors affectation résultat 2024	149 904 408	148 632 108	8 777 517	5 008 481	158 681 925	153 640 589
Opérations REELLES	144 895 927	148 294 414	8 439 823	0	153 335 750	148 294 414
Opérations ORDRE	5 008 481	337 694	337 694	5 008 481	5 346 175	5 346 175
Affectation du résultat n-1				42 100 405		42 100 405
I - RESULTAT DE L'EXERCICE	1 272 300			38 331 369		37 059 069
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES		1 540 703		16 371 612	16 371 612	1 540 703
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser		268 403		54 702 981		22 228 160
RESTES A REALISER			831 390		831 390	
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER			831 390		831 390	
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser		268 403		53 871 591		54 139 994

FONCTIONNEMENT	D	R
Résultat de l'exercice de fonctionnement	1 272 300	
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)		1 540 703
= Résultat global de fonctionnement	- 268 403	

a

INVESTISSEMENT	D	R
Réalisation hors affectation résultat n-1	8 777 517	5 008 481
Affectation du résultat (1068)	-	42 100 405
Résultat exercice 2025		38 331 369
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)		16 371 612
= Résultat global d'investissement		54 702 981

b

reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.

RAR

Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)	831 390	
Besoin de financement		53 871 591
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement		54 139 994
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)		
Recettes complémentaires		
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement, RAR de fonctionnement et recettes complémentaires en fonctionnement		54 139 994

c

d = b + c

a - d

e

f

a - d - e - f

si $b+c < 0$: couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068

le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des

couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002

recette au compte 002

Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement, des RAR de fonctionnement et recettes complémentaires en fonctionnement

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	49 831 889		49 831 889	32 531 889	17 300 000		
05 2023 1 REFECTION CENTRE FUNERAIRE MUNICIPAL	49 831 889		49 831 889	32 531 889	17 300 000		
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	64 500 000		64 500 000		12 900 000	12 900 000	38 700 000
02 2025 1 CONSOMMABLES	64 500 000		64 500 000		12 900 000	12 900 000	38 700 000
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETATS DES RESTES A REALISER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE



ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 05]
Dépenses d'Investissement 2025 à reporter sur l'EXERCICE 2026

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
0502	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	026	831 390
TOTAL DU CHAPITRE 0502 :				831 390 F CFP

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2026 : 831 390 F CFP

Nouméa, le 31/12/2025

Le Maire



pour le Maire et par délégation,

Patrick GUILLON,
3^e adjoint
chargé du budget, des finances
et de la commande publique

Nouméa, le 31/12/2025

Le Trésorier



nom de ville - 19, rue du General-Strangin - BP 61 98692 NOUMEA CEDEX
Tél. : (687) 27 31 15 - Fax : (687) 28 25 56 - E-mail : mairie@ville-noumea.nc

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	34
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	47
------------------------------	----

VOTES :	Pour	47
---------	------	----

	Contre	0
--	--------	---

	Abstention	0
--	------------	---

Date de convocation : 19 février 2026

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le

La secrétaire de séance,


Kimberley BARONI



Le Maire,



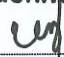



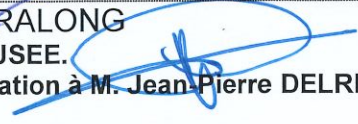

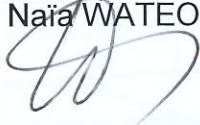
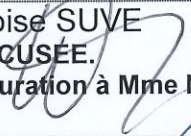



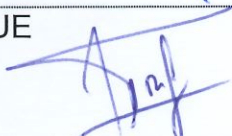


Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 25 février 2026.

Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 3 MAR. 2026 et de la publication par voie électronique, le 3 MAR. 2026.

Les membres du conseil municipal

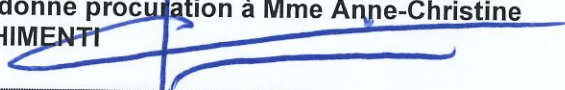


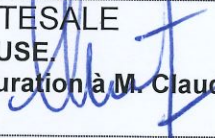
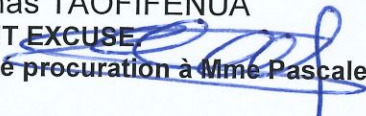
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Warren NAXUE</i> 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Sonia LAGARDE 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Naïa WATEOU 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE. A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Chantal BOUYE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHEFUL 	Mme Liliane CONDOUMY ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Janine BAJON 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT EXCUSE. A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Patrick GUILLON 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>ABSENTE</i>	Mme Christine LE SAINT ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Anne-Christine CHIMENTI 
Mme Veylma FALAE0 <i>ABSENTE</i>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART 	Mme Jeanne POELLABAUER <i>ABSENTE</i>
M. Eric MELTESALE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Claude CHARLOT 	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Budget annexe primitif des services funéraires pour l'exercice 2026

P.J. - 2 projets de délibération
 - 3 annexes

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Le budget annexe primitif de la gestion des services funéraires de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026 est arrêté en recettes à la somme de 226 749 787 francs CFP et en dépenses à la somme de 183 399 793 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Frais de personnel	74 000 000	Redevances	165 000 000
Dépenses de gestion	84 490 000	Résultat reporté 2025	268 403
Opérations d'ordre	4 771 000		
Virement à la section d'investissement	2 007 403		
Total section	165 268 403	Total section	165 268 403
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	17 300 000	Opérations d'ordre	4 771 000
Reste à réaliser	831 390	Résultat reporté 2025	54 702 981
		Virement de la section d'exploitation	2 007 403
Total section	18 131 390	Total section	61 481 384
TOTAL BUDGET	183 399 793	TOTAL BUDGET	226 749 787

Ce budget dont la section d'investissement présente un excédent de 43 349 994 francs CFP est considéré comme étant en équilibre dès lors que ce suréquilibre provient de la reprise du résultat apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES PROPOSITIONS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	165 000 000 F	-	268 403 F

➤ Redevances funéraires : 165 000 000 F

Au titre de l'exploitation, les recettes prévisionnelles relatives aux services funéraires sont évaluées à 165 000 000 de francs CFP, se décomposant comme suit :

- redevances funéraires : 82 000 000 F
- redevances du crématorium : 83 000 000 F

➤ Résultat 2025 : 268 403 F

En 2025, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 268 403 francs CFP qui sera maintenu en section d'exploitation.

Cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2025.

2. Dépenses

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	158 490 000 F	4 771 000 F

Les dépenses proposées pour l'exploitation des services funéraires s'élèvent à 158 490 000 francs CFP, se répartissant comme suit :

➤ Frais de fonctionnement : 84 490 000 F

- frais d'entretien (bâtiments, espaces publics, maintenance) : 12 320 000 F
- frais de fluides (combustible, électricité) : 17 500 000 F
- charges d'administration générale refacturées : 29 000 000 F
- autres matières et fournitures : 4 200 000 F
- frais fixes (locations, frais bancaires, transport de fonds) : 1 570 000 F
- prestations diverses (traitement déchets, lavage de tenues, nettoyage locaux) : 19 100 000 F
- charges exceptionnelles : 800 000 F

➤ Frais de personnel : 74 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT**1. Dépenses**

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Reports 2025
	17 300 000 F	-	831 390 F

Ces crédits sont destinés aux travaux de modernisation et d'amélioration des installations du centre funéraire municipal pour optimiser l'accueil du public, à savoir :

- l'agencement des salles de veille : 11 200 000 F
- le ravalement des façades du crématorium : 2 500 000 F
- la réalisation de travaux de clôture du site : 3 500 000 F
- l'acquisition d'extincteurs : 100 000 F

2. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	-	4 771 000 F	54 702 981 F

➤ Résultat reporté 2025 : 54 702 981 F

En 2025, l'exécution de la section d'investissement présente un excédent de 54 702 981 francs CFP qui est reporté en recettes d'investissement compte 001 - solde d'investissement reporté, pour le financement de la section d'investissement.

Cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2025.

3. L'AUTORISATION DE PROGRAMME, L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2026, la situation de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement de ce budget annexe s'établit comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° et intitulé de l'AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement	
		Antérieur	2026
05-2023-1 : RÉFECTION CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL (0502Z23)	49 831 889	32 531 889	17 300 000

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT						
N° et intitulé de l'AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement				
		2026	2027	2028	2029	2030
02-2025-1 : CONSOMMABLES (0204A25)	64 500 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000	12 900 000

4. LES RESTES À RÉALISER

Les restes à réaliser en section d'investissement de l'exercice 2025 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2025, pour lesquelles il existe un acte d'engagement.

Dépenses d'investissement à reporter sur 2026

Opération	Libellé	Montant reporté
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRES FUNERAIRES	831 390 F
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2026		831 390 F

5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2026 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous :

OPÉRATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	1 989 542	021	021	1 989 542
AMORTISSEMENT AUTRES TERRAINS	042	6811	289 000	040	28128	289 000
AMORTISSEMENT SUR BATIMENTS	042	6811	858 000	040	28131	858 000
AMORTISSEMENT SUR INSTALLATIONS GENERALES	042	6811	1 283 000	040	28135	1 283 000
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS SPECIALISEES	042	6811	47 000	040	28151	47 000
AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	042	6811	62 000	040	28151	62 000
AMORTISSEMENT RESEAUX D'ELECTRIFICATION	042	6811	79 000	040	281534	79 000
AMORTISSEMENT AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	042	6811	506 000	040	281568	506 000
AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	042	6811	1 123 000	040	28158	1 123 000
AMORTISSEMENT OUTILLAGE INDUSTRIEL	042	6811	23 000	040	28183	23 000
AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	042	6811	17 000	040	28184	17 000
AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	484 000	040	28188	484 000
	TOTAL		6 760 542	TOTAL		6 760 542

6. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion des services funéraires de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026 s'élève donc en recettes à la somme de 226 749 787 francs CFP et en dépenses à la somme de 183 399 793 francs CFP.

Il présente un suréquilibre provenant de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025. L'exploitation du service est entièrement assurée par les redevances du centre funéraire et du crématorium. La Ville poursuit la modernisation du site pour optimiser l'accueil du public.

Nouméa le 6 février 2026

Le Maire,


Sonia LAGARDE

